

LEROYER Alexandre

installé honoraire 29 octobre 1854. Lettre
épiscopale du 18 octobre (2 D 27. délibérations)
(2 D 17)

né Angers 24 mai 1814

prêtre 17 décembre 1842

missionnaire diocésain, 1854 - 1858

entré chez les Pères du S^c Sacrement
1859

décédé 3 mars 1879

LEROYER Alexandre

né le 24 mai 1814 à Angers, rue Kannelouy.
son père était jardinier.

consacre Angers 28 mai 1836

minoré " 20 mai 1837

sub-diacon " 23 décembre 1837

diacon 31 mars 1838 à Nantes, de Hercé.

essai de noviciat chez les Jésuites

prêtre Angers 17 décembre 1842

prof à Combrée

suppl. du pensionnat S. Joseph Angers 1850

directeur du même pensionnat octobre 1852

jusqu'à sa disparition en 1854

chanoine honoraire et missionnaire

diocésain 1854. 27 octobre 1854

chez les Pères de l'adoration (missionnaires

diocésains) pendant toute leur existence

novembre 1855 à juin 1858

en même temps, aumônier de S^c

Nicolas du Bay, Bénédictin, né 1854 - mort 1859

entré chez les B. du S^t Sacrement
fin septembre 1859 à Paris, puis
à Marseille. Supérieur de leur maison
d'Angers 1862-1864. Supérieur de la
maison de Marseille de 1864 à 1879.

C'est lui qui eut l'idée, en 1875,
des congrès eucharistiques. (S.B. 1957)
(7447)

décédé à Marseille le 3 mars 1879

[S.B. 1879, n. 169 à 172]

frère de Victor

veilleuses et une croix brodée par les religieuses des Récollets, de Doué-la-Fontaine.

A quoi bon, maintenant, vous faire part de mes impressions personnelles en visitant cette Rome que je vois pour la première fois?..

La ville est telle que vous l'avez vue vous-même en 1875. Tout le monde dit que les rues en sont moins propres, les habitants plus mal vêtus depuis l'occupation piémontaise. De nouveaux impôts, inconnus sous le règne des Papes, ou, du moins, considérablement augmentés aujourd'hui, pèsent lourdement sur les petits commerçants, les petits ouvriers, qui vivaient autrefois plus à l'aise.

Hier, Monseigneur a dit la messe à la *Confession* de Saint-Pierre et j'ai eu le bonheur de la dire après lui. Ce matin, nous sommes allés au couvent du Bon-Pasteur près du Colisée. Vous savez qu'il y a deux maisons de l'ordre dans Rome. La junte liquidatrice s'en est emparée, il y a quinze jours, ou plutôt de celle de la *Lungara* en entier, et d'une partie de la *Lau-retana*. On n'a pas l'idée, en France, de la manière dont se font ces... expropriations.

Lundi prochain, 3 mars, à l'occasion de l'anniversaire du couronnement de Léon XIII, il y aura, à la chapelle Sixtine, une messe chantée à laquelle assistera le Saint-Père. Monseigneur et les autres évêques français présents à Rome sont invités à y assister...

Agréez, etc.

L. THIBAULT.

prêtre, secrétaire.

Le R. P. Leroyer

La Congrégation des Pères du Saint-Sacrement vient de perdre un de ses membres les plus éminents, un de ses plus saints religieux, le R. P. Alexandre Leroyer, supérieur de la Maison de Marseille, où il vient de mourir, lundi dernier, 3 mars.

Le R. P. Leroyer appartenait par la naissance, par le cœur, par ses travaux les plus nombreux et les plus variés, au diocèse, et particulièrement à la ville d'Angers. Né en mai 1814, sur la paroisse St-Joseph, il avait puisé dès l'enfance, dans une famille tout imprégnée de foi et de piété, le goût de l'Eglise, des cérémonies religieuses, et l'amour du Saint-Sacrement. Après avoir suivi, pendant quatre ans les cours du Collège royal, il termina avec succès ses études au Petit-Séminaire de Combrée. Nos souvenirs nous représentent le jeune homme toujours laborieux et régulier, tour-à-tour sérieux et enjoué, éclatant parfois d'un rire aimable et communicatif qu'il sut garder, qu'il avait peine quelquefois à contenir, et qui cependant ne parut jamais troubler ni son recueillement, ni la paix

de son âme ; et nous nous rappelons dans le préfet de la Congrégation du Sacré-Cœur la dignité, la tenue hautement édifiante, qui faisaient présager en lui un saint prêtre.

Après ses trois années de Séminaire, et un temps d'essai assez prolongé au noviciat des Pères Jésuites, l'abbé Leroyer retourna à Combrée, et pendant dix ans y fut appliqué à l'enseignement. Cette fonction ne suffisant pas à son zèle, il remplissait en même temps celle de vicaire de la paroisse de Noëllet, à laquelle il consacrait tous ses jours de dimanche et de fête, pour soulager le digne curé, M. Grange, et faire quelque bien à ses bons paroissiens. Ce fut là qu'il fit comme son apprentissage de la prédication et du ministère des âmes. A mesure qu'il s'y exerçait, il sentait l'amour de ce ministère échauffer son zèle, dilater son cœur, et creuser dans son âme des besoins de travaux évangéliques, que l'enceinte du collège ne pouvait plus contenir. Avant de donner libre cours à ces aspirations nouvelles, il lui fallut cependant donner, durant trois ans, sa collaboration à la direction de l'externat St-Joseph, qui se fonda à Angers, sous le bénéfice de la loi de 1850. C'est alors qu'il fut nommé chanoine honoraire de la cathédrale d'Angers.

Mais en 1854, il put satisfaire ses goûts les plus intimes. Monseigneur Angebault le choisit et l'appela le premier à l'œuvre des Missions diocésaines. Bientôt le père Levoyer fut connu, apprécié dans tout le diocèse. Les appels à son zèle se multiplièrent, ils devinrent incessants ; il ne se refusait jamais. Et dans chaque mission, dans chaque retraite, quelle ardeur de parole ! quelle chaleur de sentiment ! quel travail continu ! Il ne se reposait, ou plutôt il ne s'arrêtait que pour prier. Toujours levé à 4 heures du matin, il recommençait sa journée par une heure d'oraison. Avec quel respect il se tenait devant Dieu ! Avec quelle foi, quelle ferveur il recourait à son divin Maître, dont il répétait si souvent le nom, avec un accent particulier : *Notre-Seigneur !* Le temps de relâche, que certaines saisons imposaient au travail des missions, il l'employa, avec un dévouement non moins laborieux et fructueux, à la formation morale d'un établissement, qui lui dut alors sa première direction, la maison des jeunes filles détenues, orphelines et libérées de St-Nicolas du Bon-Pasteur. On y a toujours gardé le culte de sa mémoire, le souvenir de ses catéchismes, de ses instructions, de ses retraites, et surtout de sa bonté toute paternelle.

Quand la Maison des Pères de l'Adoration fut supprimée, le Père Leroyer se trouva ainsi engagé dans les travaux des classes du Bon-Pasteur ; il s'y prêta encore pendant près d'un an.

Enfin, il allait trouver le terme de ses aspirations, l'élément de sa vie. Le Très-Révérénd Père Eymard, qu'il avait deviné, et qu'il rencontra en

1859, lui présenta réuni, dans son Œuvre naissante de la Congrégation des Pères du Très-Saint Sacrement, tout ce qu'il avait lui-même cherché dans ses travaux apostoliques et ses divers essais de vie religieuse, la prédication, la prière et l'adoration de Notre-Seigneur. Le père Leroyer s'attacha immédiatement à lui, et devint l'un de ses plus dévoués et de ses plus ardents disciples. La *Société du Saint-Sacrement* lui plaisait ; son esprit y était satisfait, son cœur y était à l'aise. Dès les premiers jours, il s'y sentit en rapports plus directs, plus intimes avec son divin Maître. Nulle part, il ne comprit mieux la vie eucharistique, le besoin de Notre-Seigneur et les droits du Dieu incarné, vivant au saint autel, à régner sur les âmes. Ces pensées, ces sentiments remplirent son âme, il se voua à les propager, il y consacra le reste de sa vie, tous ses efforts, toute sa parole, tout son cœur.

Aussi fût-il heureux de la mission qui, en 1863, lui fut confiée par le P. Eymard de fonder une maison de cette nouvelle famille religieuse dans sa ville natale, la ville du Saint-Sacrement. L'œuvre établie à Angers, il fut envoyé, deux ans après, à la suite de quelques missions temporaires, la soutenir de nouveau et la développer à Marseille. Nommé assistant du supérieur général et visiteur de sa Société, il reparaisait au milieu de nous de temps en temps et nous laissait voir les progrès de son âme dans ces deux grands amours qui sont si unis et se nourrissent l'un l'autre, l'amour de la Sainte Eglise et celui de la Très-Sainte Eucharistie. Toutefois, non-seulement à ses cheveux blanchis avant le temps, mais au ralentissement de sa démarche autrefois si alerte, et à certaines traces intermittentes d'infirmités invétérées, nous avons pu avec regret remarquer la diminution de ses forces et l'altération de sa santé précédemment si robuste qu'il avait semblé jusque là en méconnaître impunément les conditions naturelles et les plus simples exigences.

Les soucis inévitablement attachés à la sollicitude prolongée d'une construction importante, celle de l'église de sa communauté, les fatigues croissantes d'un ministère sans relâche, de prédications extrêmement fréquentes, entrecoupées seulement de confessions très-nombreuses et d'adorations sans repos ni le jour ni la nuit, devaient prochainement mettre un terme à ses travaux, et une limite à son dévouement : c'est aussi ce qui devait consommer dans l'honneur sacerdotal sa carrière religieuse et lui assurer la céleste et divine récompense.

Nous n'avons pas encore de détails sur sa maladie et les circonstances de sa mort.

Le lundi 24 février, un avis parti de Marseille nous apprenait que le P. Leroyer était très-dangereusement malade et demandait nos prières : vendredi 28, nous le savons, en recevant les derniers sacrements, il se

soulevait sur sa couche pour adresser à ses Frères en religion et à ses Fils en Dieu les paroles du plus touchant adieu et de la plus vive piété. Il a rendu son âme à Dieu, lundi dernier à 7 h. du matin après une longue agonie.

Son corps a dû être transféré à la maison du noviciat de la Société des Pères du St-Sacrement : son digne frère, le pieux et bon aumônier des dames Augustines, et le P. R. Durand supérieur de la maison d'Angers sont allés le recevoir à St-Maurice (Seine-et-Oise).

Lundi prochain 10 mars, un service sera célébré pour le repos de l'âme du cher et digne Père, dans l'église du Saint-Sacrement par Mgr. Chesneau, vicaire général, ancien supérieur des Missionnaires diocésains. Ce sera pour plusieurs la meilleure manière et l'occasion de s'acquitter des justes devoirs du respect de l'amitié, et de la reconnaissance envers un ami cordial, un Père dévoué et l'un des plus dignes prêtres de J.-C. *Notre-Seigneur.*

Nouvelles de Rome.

Dans le Consistoire du 28 février, Sa Sainteté a préconisé un assez grand nombre d'Evêques parmi lesquels nous remarquons :

« Le R. D. Charles-Dominique Denéchau, prêtre du diocèse d'Angers, vicaire général de Tours, nommé à l'Evêché de Tulle. »

On écrit de Rome :

Il n'est pas question de créer des cardinaux avant Pâques. Que deux évêques de France, dont vous savez les noms, aient reçu le billet, cela est certain. Mais il n'en est pas ainsi pour le R. P. Newman et pour un prélat allemand, encore qu'on soit, à Rome même, persuadé de leur prochaine élévation à la pourpre.

Les amis du Quirinal racontent que le roi Humbert aurait jeté feu et flamme contre les revendications du pouvoir temporel contenues dans l'allocution de Sa Sainteté aux journalistes catholiques. Ils prêtent même à leur roi ce mot : « Le moment est venu de museler le Léon. » Pour entendre ce mot, il faut savoir que Léon et lion se disent en italien, *leone*. Si Humbert s'est permis ce mot, il prouve son oubli de l'histoire. Jamais les Papes ne se sont tus quand ils ont dû parler, et aucune puissance au monde ne les a *muselés*.

J'ai le regret d'annoncer la mort de l'E^{me} Cardinal Guidi, de

LEROYER 4005 Alexandre (1814-1879)

Combrée (tout) de diocèse d'Angers de à

Combrée (professeur de cinquième) de diocèse d'Angers de 1843 à 1850